

**les Sociétés d'économie mixte locales:
acteurs et témoins des politiques
urbaines et territoriales**

***Quelle légitimité entre
Partenariat Public Privé
et Entreprise Publique Locale ?***

DA ROLD Jacques

20 novembre 2008₁

le monde des SEML

une diversité d'interventions

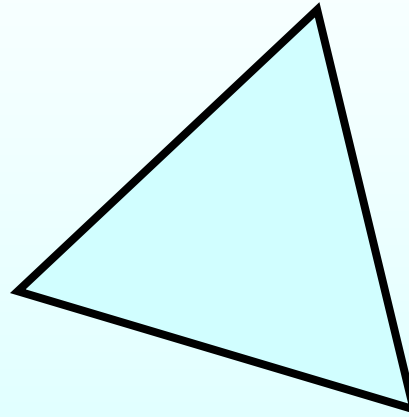
- l'accueil des malades à Lourdes
- la maison des vins à Pauillac et le Pin Galant à Mérignac
- l'eau de Paris et la tour Eiffel
- le Vendée Globe Challenge et le Futuroscope
- le tram à Montpellier
- les requalifications urbaines à la Bastide et dans le centre de Bordeaux, à la Duchère et Lyon Confluence
- le premier vol de l'Air Bus A380 à Toulouse Blagnac

quelques exemples d'interventions

de 1117 Sociétés d'Economie Mixte Locales
en France

le triangle de légitimité opérationnelle

un projet politique stratégique



une volonté politique
de maîtrise du projet
par les élus locaux

des hommes,
l'intuitu- personae

l'esprit d'entreprise et le sens de l'intérêt général

une recherche originale de la légitimité des SEML

- **au-delà des travaux juridiques**
- **une vision opérationnelle du rôle et du positionnement des SEML**
- **la SEML comme acteur et témoin**

plan de la recherche

- **50 années** d'Economie Mixte en France
- **cultures locales** avec un regard croisé sur les agglomérations de Bordeaux , Rennes et Montpellier
- dans le champ des Partenariats Public Privé et des Entreprises Publiques Locales en **Europe**

acteur

- **auteur** légitime pour urbaniser la France
- **médiateur** Etat- Collectivités- CDC
- **levier** pour la prise de pouvoir des élus locaux
- **outil** de l'interventionnisme économique des élus locaux
- **innovateur** , dans l'animation sociale, les services publics urbains, la ville renouvelée, les PPP

témoignage: observateur et révélateur

- des régulations croisées Etat- CL- CDC
entre libéralisme économique et
interventionnisme de l'Etat
avec ses remises en cause
- des recentralisations
incohérences du découpage institutionnel
- de l'implication des grands groupes privés
et de la CDC
- des enjeux de la société

Bordeaux- Rennes- Montpellier des cultures et histoires différenciées

CU Bordeaux	culture de pouvoir(s): pacte ville- centre (33% de la population) / périphérie	18 SEML
Rennes Métropole	culture de projet(s) et de la planification du Celib au Pays par la pédagogie et l'action commune depuis 1955	8 SEML
Montpellier Agglomt.	culture de projet(s), visionnaire et planificatrice depuis 1977: un territoire en mutation	8 SEML

comparer n'est pas juger

les SEML dans la mise en œuvre et la confortation des cultures locales

sur l'agglo de Bordeaux

- participation à la politique de découpage spatial et politique
- multiplicité et banalisation des SEML dans le champ des opérateurs publics et privés
- des SEML communales



sur l'agglomération de Montpellier

- depuis 1977 vision cohérente et intégrée
- maîtrise de l'aménagement de l'espace
en lien avec développement économique-
transports- culture
- trois SEML référentes



sur l'agglomération de Rennes

- connivence dans l'action avec la SEMAEB depuis le CELIB- Bretagne
- clarification des missions avec l'AUDIAR, Rennes Atalante
- régulation du marché des promoteurs privés et relais pédagogique
- mise en cohérence avec l'évolution du cadre institutionnel:
de la SEMAEB à Territoires sur l'agglo



de l'actionnaire au client

	actionnaires publics	clients
BMA	CUB 69%	CUB 27% Région 69%
SERM	Agglo 39% Montpellier 59%	Agglo 42% Montpellier 50% (hors chauffage urbain)
Territoires	Agglo 50% Rennes 50%	Agglo 26% Rennes 30% autres villes de l'agglo 36%

les hommes qui font la ville

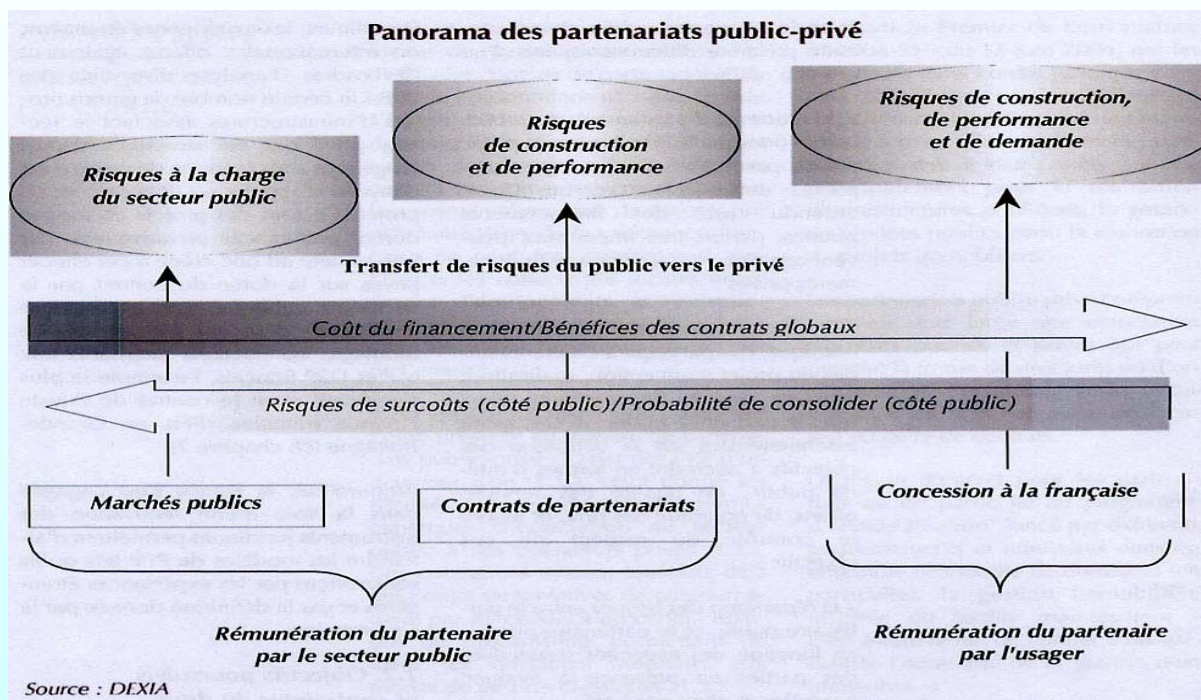
- la place des universitaires , des agences d'urbanisme, des acteurs économiques publics et privés
- les gens des SEM **intégrés** en connivence d'action sur Montpellier
- du modèle intégré au **modèle équilibré** sur Rennes
- en **logique propre** dans le champ des acteurs multiples sur Bordeaux

une maîtrise d'ouvrage publique en mutation

- **dans le contexte européen**
- mimétisme et cultures locales
- entre Partenariats Public Privé et
Entreprises Publiques Locales

les contrats de partenariat

- nouveau sésame dérivé des PFI anglais



ou abus de langage

diversité culturelle de l'aménagement en Europe

	Angleterre	Nord Europe	Italie/Espagne	France
foncier	droit d'usage	Municipal (aux Pays Bas p.p.)	70 à 80% de propriétaires	droit absolu
planification	par l'Etat, application locale	aménagement négocié	selon les régions	par les CL (avec ses incohérences)
projets dans le marché	développeurs privés/ builders	promoteurs investisseurs avec CL	privés avec développeurs / propriétaires fonciers	lotisseurs, promoteurs, CL avec SEM ou privés
projets hors marché(ou aux franges)	PPP avec levier de la CL ou de l'Etat	CL en levier promoteurs, avec SA- EPL ou en direct	CL en levier puis promoteurs	SEM, OPAC... levier avec CL ou Etat

et selon l'implication des collectivités

le modèle SEM- SPLA n'est pas spécifiquement français

- Bilbao Ria 2000
- Porto Antica à Gênes
- Orestad à Copenhague
- @ 22 Barcelone
- KE Fribourg
- MPK Cologne

au-delà du modèle libéral anglo saxon

au sein du mouvement des Entreprises Publiques Locales européennes

- 16 000 EPL en Europe
- des souplesses de fonctionnement
- des champs d'expérimentations

en conclusion

- **légitimité de Partenariat Public Privé et d'Entreprise Publique Locale**
- **témoin, observateur et reflet des politiques urbaines et territoriales, des cultures locales**
- **acteur , médiateur et facilitateur opérationnel pour :**
 - **des projets politiques stratégiques**
 - **avec une volonté de maîtrise par les élus locaux**
 - **et l'intuitu- personae****l'esprit d'entreprise et le sens de l'intérêt général**

en contribution

- des préoccupations pédagogiques de l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de Bordeaux 3
 - des axes de recherche d'ADES- TEMPOS (territorialisation de l'action publique)
- et pour d'autres recherches sur les acteurs de la ville et du développement territorial

je vous remercie de votre attention



Da Rold Jacques, le 20 novembre 2008